

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

27 mai 2011



Avertissement

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné, ou que les autorités réglementaires se satisferont des données et informations présentées par le Groupe. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe ainsi que sur ses résultats financiers. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risque qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Tous les noms de produits apparaissant dans ce document ont été concédés sous licence au Groupe Ipsen ou sont des marques commerciales enregistrées du Groupe Ipsen ou de ses partenaires

Agenda

Marc de Garidel

Président-Directeur général



Agenda

- Ouverture de la séance et composition du Bureau
- Mentions légales
- Profil et revue stratégique en cours
- Évènements marquants en 2010
- Résultats financiers 2010
- Présentation du résultat et proposition d'affectation
- Objectifs financiers et point sur le premier trimestre 2011
- Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
- Principes et règles de détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Questions de la salle
- Présentation des résolutions et vote

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Olivier Jochem
Secrétaire Général

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Claire Giraut
VPE, Administration & Finances

Claire Giraut
VPE, Administration & Finances

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Marc de Garidel
Président-Directeur général

Antoine Flochel
Président du Comité des rémunérations

Catherine Porta – KPMG
Fabien Brovedani – Deloitte & Associés

Olivier Jochem
Secrétaire Général

Ouverture de la séance et composition du Bureau

Marc de Garidel

Président-Directeur général



Mentions légales

Olivier Jochem

Secrétaire Général



Profil et revue stratégique en cours

Marc de Garidel

Président-Directeur général





En 10 ans, une transformation réussie en un groupe biopharmaceutique spécialisé de dimension mondiale

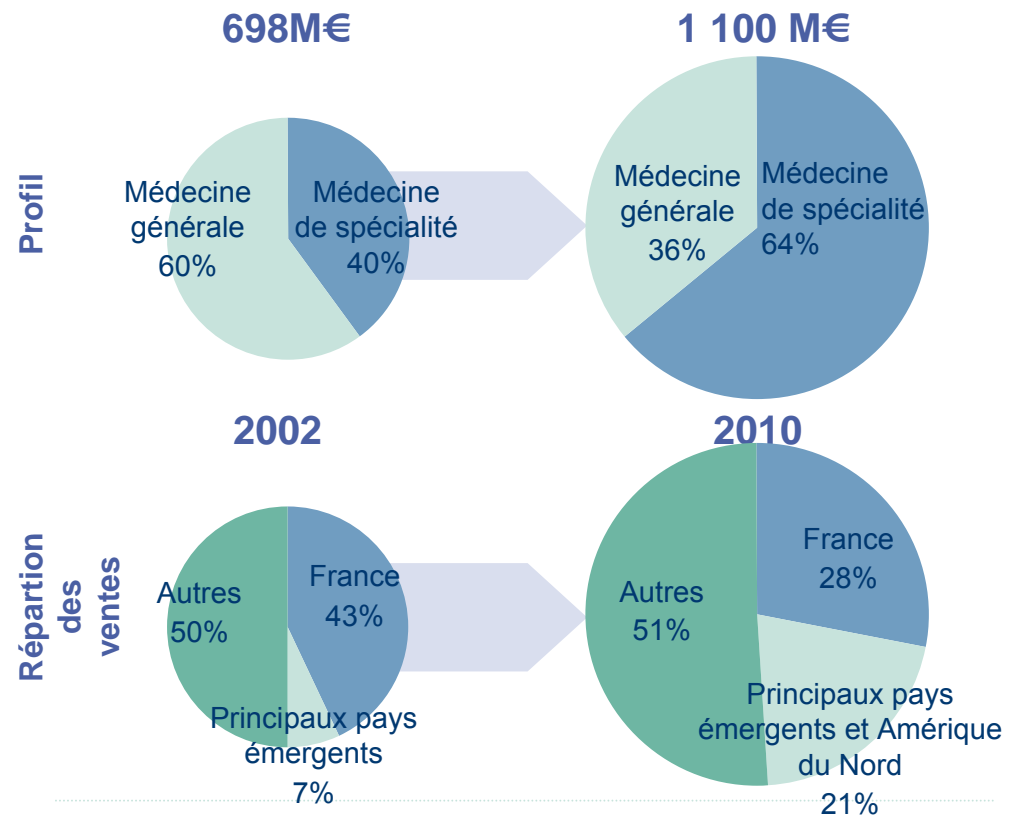
Environnement des industries de santé

Médecine de spécialité comme principal moteur de valorisation et de croissance

Pression accrue sur les produits de médecine générale

Montée en puissance des pays émergents (*pharmerging*)

Evolution des ventes d'Ipsen



Principaux pays émergents: Chine, Russie, Brésil

Des actifs clés au service d'un positionnement unique en 2011

Un portefeuille de médicaments robuste

- Potentiel de croissance: Somatuline® et Dysport®
- Produit résistant : Décapeptyl®
- Nouveaux produits : Facteur IX, OBI-1

**Des équipes
compétentes et à
l'esprit entrepreneurial**

**Une culture de
partenariats**

- Des alliances couvrant la chaîne de valeur de la recherche jusqu'au marketing



**Empreinte
internationale**

- Pays émergents et Etats-Unis

**Des plateformes
innovantes et
différentiantes**

- Peptides
- Toxines

**Faible exposition
relative aux
expirations de
brevets**

- Médecine de spécialité
- Gestion du Cycle de Vie

Un environnement durci

Des pistes de réflexion ont été identifiées

Ipsen concentre-t-il suffisamment ses ressources sur ses atouts et points forts ?

Ipsen exploite-t-il tout le potentiel de son portefeuille de médicaments commercialisés ?

Le portefeuille de R&D en amont est-il suffisant pour assurer la croissance à long terme ?

Comment accroître la rentabilité de la filiale américaine ?

Quel avenir pour nos médicaments de médecine générale ?

Une revue stratégique approfondie est en cours

Définition de la vision d'Ipsen pour 2020



Périmètre d'action



Stratégie de réussite



Evaluation des niveaux d'investissements ou de cessions d'actifs



Evaluation des impacts organisationnels

Annonce publique le jeudi 9 juin prochain

Évènements marquants en 2010

Marc de Garidel

Président-Directeur général





Performance 2010

Une croissance solide en médecine de spécialité (+11,0%¹) et une expansion mondiale continue (Ventes en dehors des 5 principaux pays européens : +15,0%)

Une performance opérationnelle saine malgré un environnement difficile

Le partenariat stratégique avec Inspiration : un axe de croissance à moyen terme

La valorisation et la rentabilité ont été affectées en 2010 par taspoglutide et des éléments non récurrents

Les objectifs financiers ont été atteints en 2010 sur une base ajustée récurrente

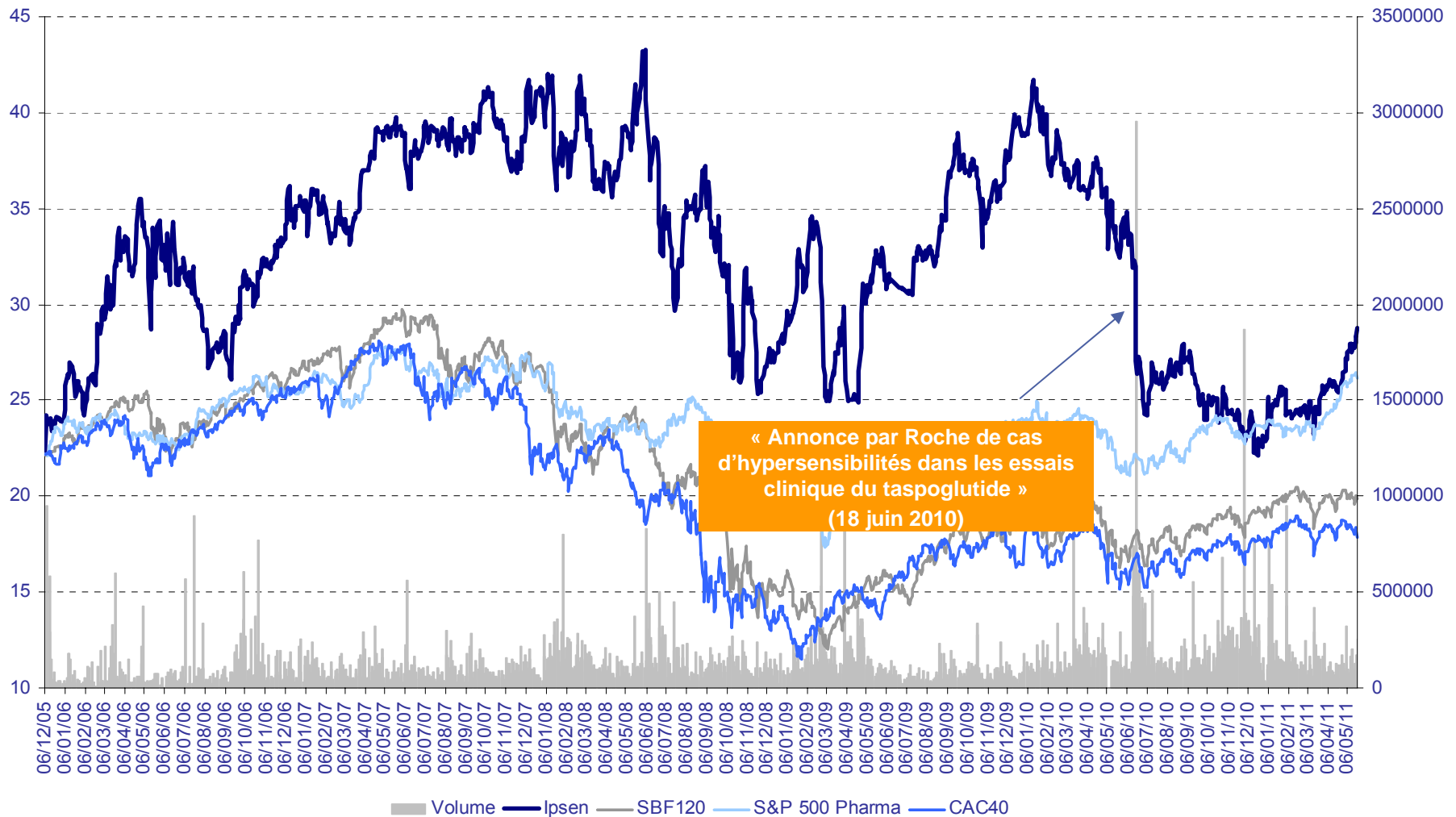
Ipsen a démontré la solidité de son portefeuille de médicaments de spécialité et l'expansion de son empreinte géographique



Évolution du titre Ipsen depuis l'introduction en bourse

€

volume



Résultats financiers 2010

Claire Giraut,

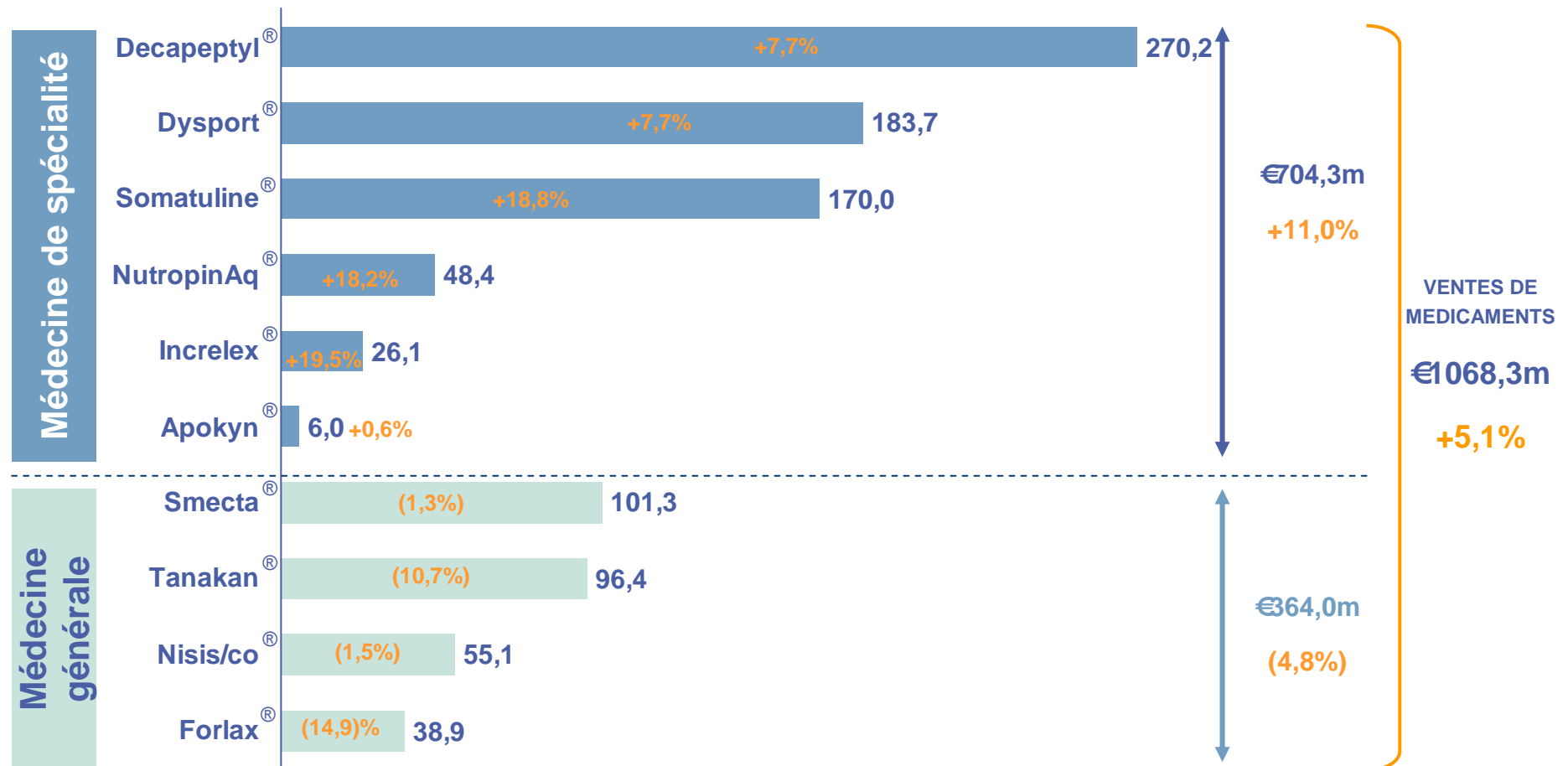
Vice-Président Exécutif, Administration et Finances





Une croissance tirée en 2010 par la médecine de spécialité

En millions d'euros



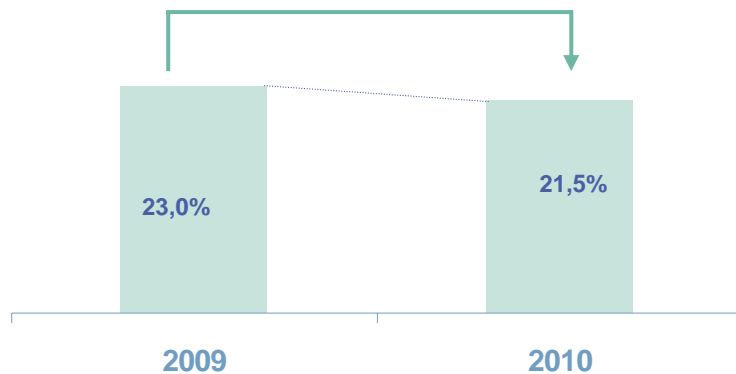
Résumé des principaux postes du compte de résultat 2010

<i>En millions d'euros</i>	2010	2009	Croissance (%)
Chiffre d'affaires	1 100,2	1 032,8	+6,5%
Produit des activités ordinaires	1 170,3	1 112,4	+5,2%
Résultat opérationnel	128,8	172,5	(25,3)%
Résultat opérationnel ajusté récurrent*	183,2	144,4	+26,8%
Résultat consolidé <i>(part du Groupe)</i>	95,3	156,6	(39,1)%
Résultat dilué par action	1,13 €	1,86 €	(39,2)%
Résultat récurrent ajusté dilué par action *	1,64 €	1,60 €	+2,5%

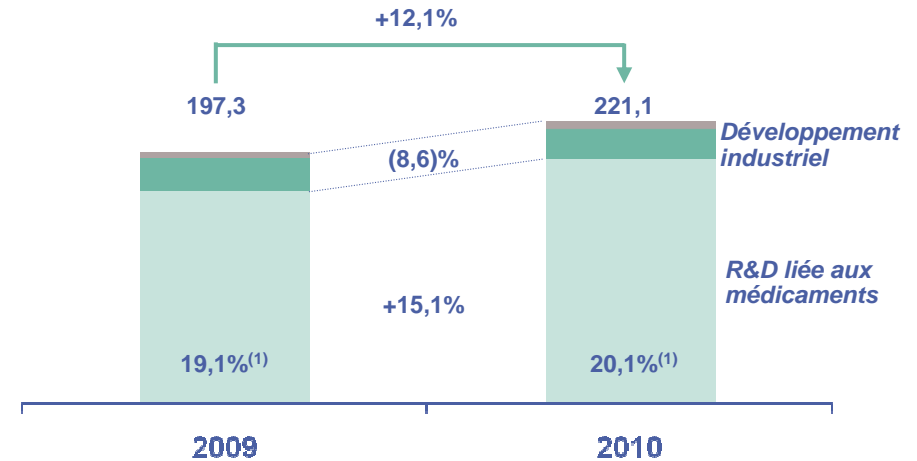
Profit non récurrent lié à la restitution de taspoglutide en 2010 : 41,2M€ après impôts
Dépréciations et pertes de valeur non récurrentes en 2010 : 80,3M€ net après impôts

Compte de résultat : détail des charges d'exploitation

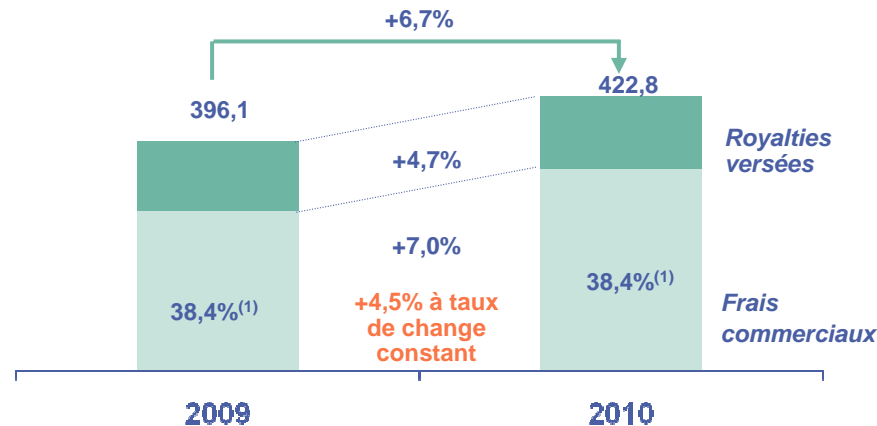
Coût de revient des ventes (% du CA)



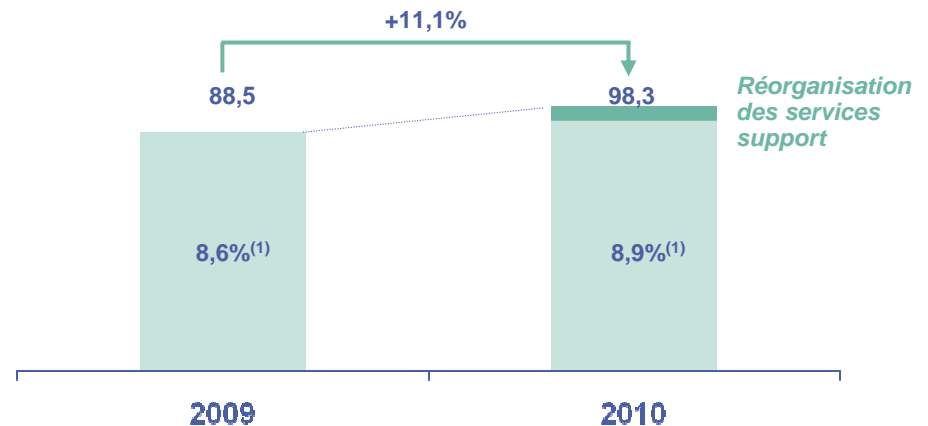
Recherche & Développement (M€)



Frais commerciaux et marketing (M€)

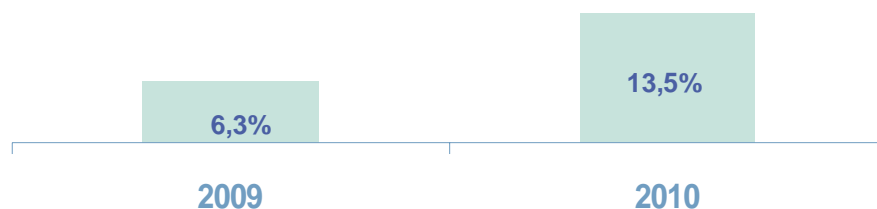


Frais généraux et administratifs (M€)

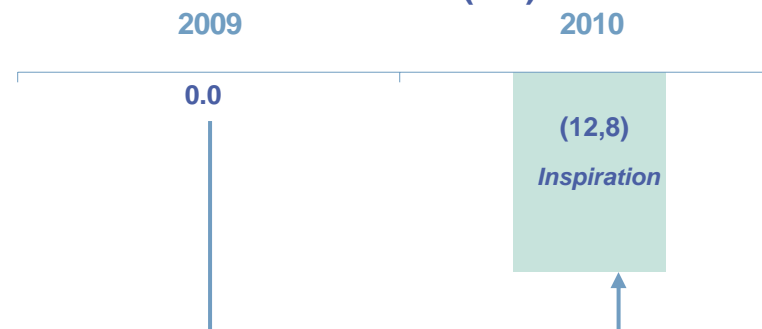


Compte de résultat : en dessous du résultat opérationnel

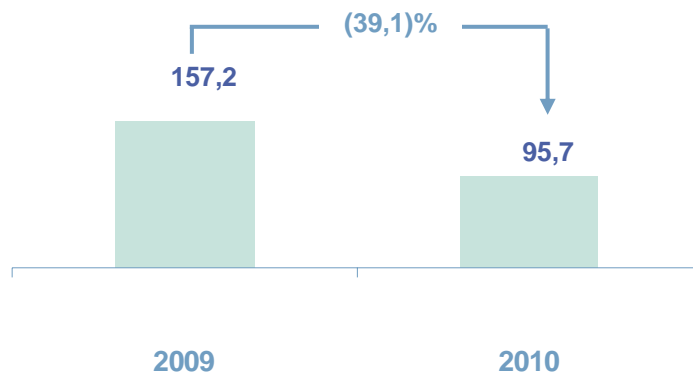
Taux effectif d'imposition



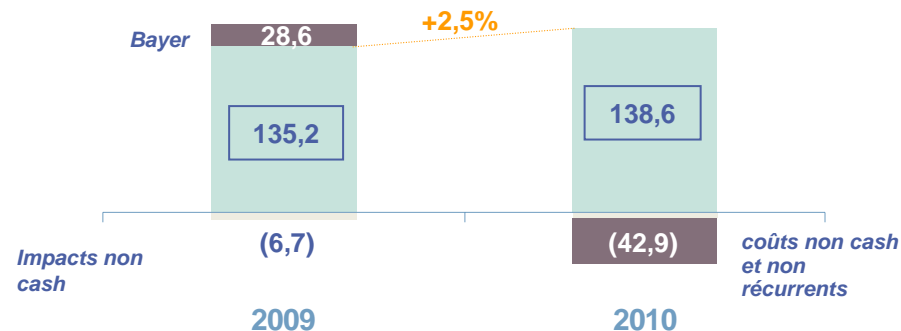
Quote-part dans le résultat des entreprises associées (M€)



Résultat consolidé publié (M€)



Résultat consolidé ajusté récurrent (m€)



Le 1er mars 2011, le Conseil d'Administration a proposé un dividende de 0,80€ par action, en hausse de 6,7% par rapport à 2010



Evolution du bilan

Millions d'euros

	Actif			Passif	
	31 Dec 09	31 Dec 10		31 Dec 09	31 Dec 10
Goodwill	290,2	299,1	Capitaux propres	982,6	1 077,2
Inv. dans les entreprises associées (incluant goodwill d'Inspiration)	-	57,9	Intérêts minoritaires	1,7	2,0
Immobilisations corporelles	251,8	282,3	Total des capitaux propres	984,3	1 079,2
Immobilisations incorporelles	237,0	166,5	Emprunts à long terme	12,2	15,3
Autres actifs non courants	145,5	232,6	Autres passifs non courants	270,3	250,6
Total des actifs non courants	924,5	1 038,4	Emprunts à court terme	21,4	7,7
Total des actifs courants	652,4	639,8	Autres passifs courants	286,6	324,7
<i>Incl. trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	218,6	178,1	Passifs de l'activité non poursuivie	2,0	0,7
Actifs de l'activité non poursuivie	-	-	Total du passif	1 576,9	1 678,2
Total de l'actif	1 576,9	1 678,2			
Trésorerie nette	185,6	156,0			

Flux de trésorerie de 254 M€ générés par l'activité

<i>En millions d'euros</i>	31 Dec 09	31 Dec 10
Marge brute d'autofinancement avant variation du BFR	192,7	248,5
Flux net de trésorerie lié à l'activité	257,6	253,9
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(71,3)	(225,3)
Dividendes versés	(58,0)	(62,3)
Autres	(5,4)	1,0
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(214,8)	(61,6)
Variation de la trésorerie	(29,5)	(34,5)
Trésorerie à la clôture	205,4	177,9
Trésorerie nette à la clôture	185,6	156,0

Présentation du résultat de la société Ipsen S.A. et proposition d'affectation

Claire Giraut,

Vice-Président Exécutif, Administration et Finances





Affectation du résultat proposée aux actionnaires

**Dividende : 67 375 258,40 € soit 0,80 € par action
par prélèvement sur le bénéfice de 82 014 924,50 €**

**Solde : 14 639 666,10 €
affecté au poste « report à nouveau »**

Dividende mis en paiement le 6 juin 2011

Objectifs financiers 2011

Marc de Garidel

Président-Directeur général



En 2011, la performance d'Ipsen devrait continuer à être tirée par la médecine de spécialité

Sur la base des informations actuellement disponibles...

...les objectifs de ventes des médicaments du Groupe en 2011 sont :

**Pour la médecine de
spécialité**

**Croissance des ventes des
médicaments de près de +8,0% par
rapport à 2010**

**Pour la médecine
générale**

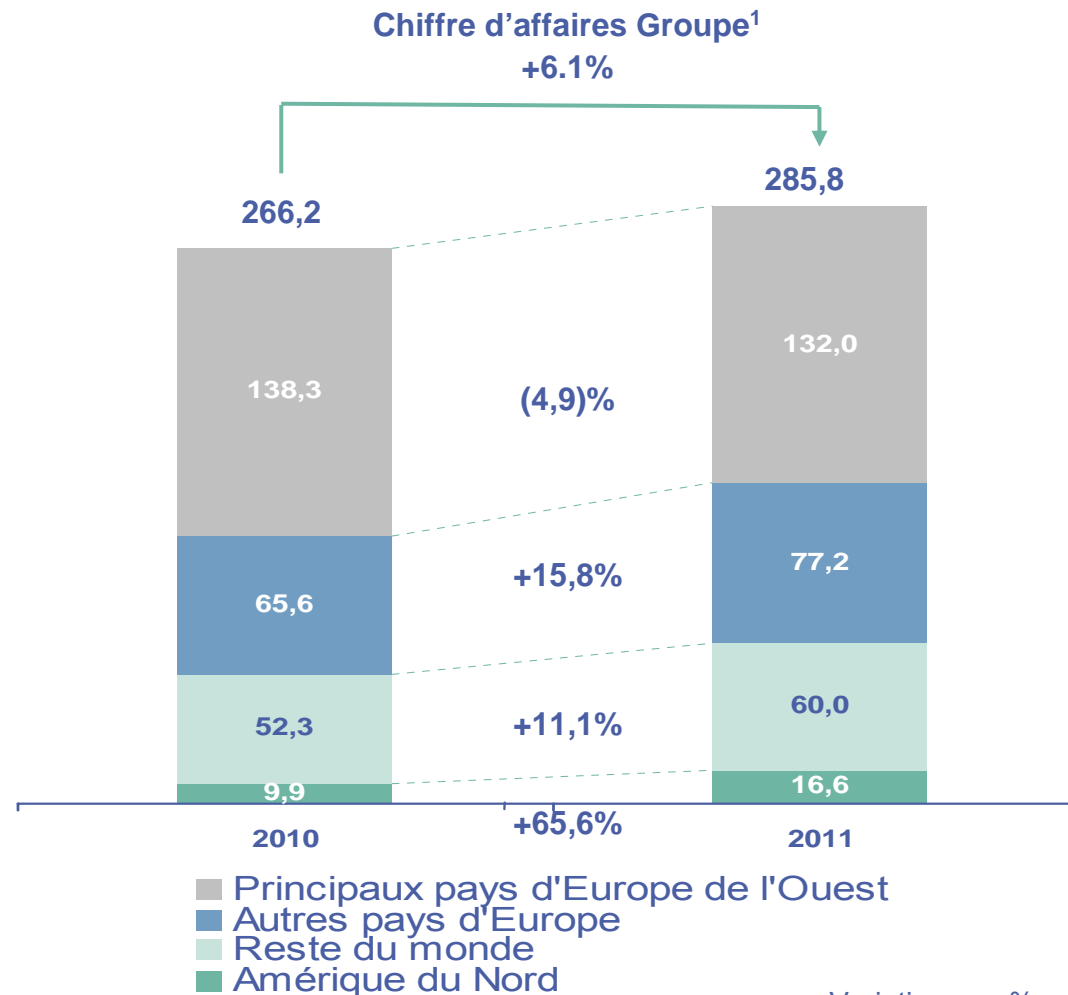
**Décroissance des ventes des
médicaments de (8,0%) à (10,0%) par
rapport à 2010 selon l'évolution de la
situation en France**

Les objectifs sont à périmètre et taux de change constants



Bonne performance des ventes par zone géographique au premier trimestre 2011

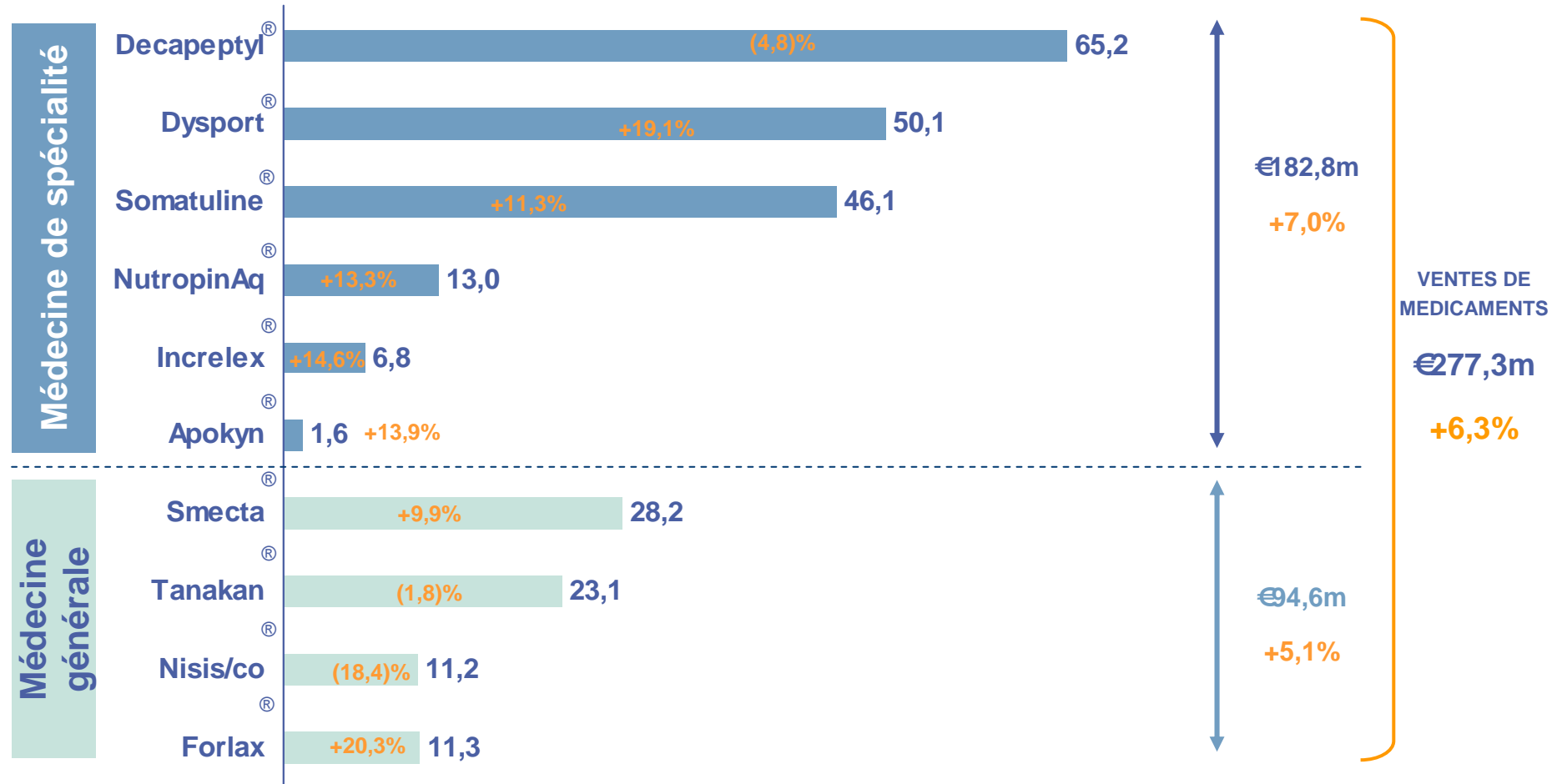
En millions d'euros





Une croissance tirée au premier trimestre 2011 par la médecine de spécialité

En millions d'euros



Rapport du Président du Conseil d'administration sur la composition et les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Marc de Garidel

Président-Directeur Général



Adhésion au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF

Le Conseil d'administration

11 Administrateurs dont 4 indépendants

11 réunions du Conseil en 2010
Taux de présence : 91%

Les Comités du Conseil

4 Comités spécialisés :

- Comité stratégique
- Comité d'audit
- Comité des nominations et de la gouvernance
- Comité des rémunérations

18 réunions des Comités en 2010

Cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général

Evaluation du fonctionnement du Conseil d'administration

- Auto-évaluation menée en février 2010
- Discussion sur le fonctionnement au titre de l'exercice 2010 menée lors du Conseil d'administration du 21 janvier 2011

**Comités et groupes transversaux agissant sous l'autorité du Comité de Direction
et du Conseil d'Administration**

**Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information
comptable et financière**

Identification et analyse des risques par la cartographie des risques

Mise en place en 2010 d'un Comité des risques au niveau du Groupe

Principes et règles de détermination des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

- **Politique de rémunération arrêtée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des rémunérations**
- **Référence au Code AFEP/MEDEF et aux pratiques observées dans des sociétés comparables**
- **Structure de rémunération des dirigeants mandataires sociaux :**
 - Rémunération fixe + rémunération variable + bénéfice du régime de retraite supplémentaire en vigueur au sein du Groupe + avantages en nature
- **Pas de cumul du mandat social et d'un contrat de travail pour M. Marc de Garidel**
- **Options et actions gratuites :**
 - Pourcentage maximum pouvant être attribué au Président-Directeur général : 20% du volume total d'une attribution
 - Conditions de performance pour le Président-Directeur général et les membres du Comité de direction
 - Politique de conservation : 20% de la plus-value d'acquisition nette dégagée lors de la cession des actions issues de levées d'option et/ou d'actions gratuites

Rapports des Commissaires aux Comptes

Catherine Porta – KPMG

Fabien Brovedani – Deloitte & Associés



Rapports des Commissaires aux Comptes

- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés
- Rapport sur le rapport du Président
- Rapport sur les opérations sur le capital prévues aux 25ème à 32ème résolutions de l'Assemblée générale mixte du 27 mai 2011

Questions de la salle



Présentation des résolutions et vote

Olivier Jochem

Secrétaire Général



1ère résolution ordinaire : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2010

Après examen du rapport du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil et du rapport des Commissaires aux comptes



**Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos
le 31 décembre 2010 se soldant par un bénéfice de 82 014 924,50 euros**

2ème résolution ordinaire : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010

Après examen du rapport du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil et du rapport des Commissaires aux comptes



**Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le
31 décembre 2010 se soldant par un bénéfice
de 95 270 990 euros (part du Groupe)**

3ème résolution ordinaire : Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

**Dividende : 67 375 258,40 euros soit 0,80 euro par action
par prélèvement sur le bénéfice de 82 014 924,50 euros**

**Solde : 14 639 666,10 euros
affecté au poste « Report à nouveau »**

**Détachement du coupon le 1er juin 2011
Dividende mis en paiement le 6 juin 2011**

Rappel des dividendes antérieurs

Au titre de l'exercice	2007	2008	2009
Nombre d'actions	84 043 183	84 059 683	84 151 383
Dividende par action (*) (en euros)	0,66	0,70	0,75
Distribution globale (**) (en euros)	55 468 500,78	58 841 778,10	63 113 537,25

(*) Sauf option pour le prélèvement libératoire, ce dividende a ouvert droit à un abattement de 40% applicable aux personnes physiques résidentes fiscales en France et prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

(**) Compte non tenu des sommes correspondant aux dividendes non distribués à raison des actions autodétenues.

4ème résolution ordinaire : Ratification de la cooptation de M. Marc de Garidel en qualité d'administrateur

Cooptation par le Conseil d'administration du 11 octobre 2010

(à effet du 22 novembre 2010)

En remplacement de M. Jean-Luc Bélingard pour la durée du mandat de ce dernier

(soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale 2011)

5ème résolution ordinaire : Approbation de la convention réglementée relative à la conclusion d'un avenant au contrat de liquidité avec Mayroy SA

Après examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes



**Avenant du 29 juin 2010 au contrat de liquidité signé le 6 décembre 2005
entre Ipsen SA, Mayroy SA et Société Générale Bank & Trust**

6ème résolution ordinaire : Approbation des conventions et engagements réglementés concernant des éléments de rémunération consentis à M. Jean-Luc Bélingard

Après examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes



Conservation du bénéfice des options d'achat et/ou de souscription d'actions et des actions gratuites attribuées par Ipsen SA

7ème résolution ordinaire : Approbation des conventions et engagements réglementés concernant les éléments de rémunération consentis à M. Marc de Garidel

Après examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes



- Indemnité de compensation financière
- Engagement de non-concurrence
- Bénéfice du régime de retraite supplémentaire en vigueur au sein de la Société

8ème résolution ordinaire : Approbation d'un engagement pris au bénéfice de M. Marc de Garidel, Président-Directeur général, correspondant à des indemnités susceptibles d'être dues à raison de la cessation de ses fonctions

Après examen du rapport spécial des Commissaires aux comptes



- **Indemnité de départ au titre de son mandat social (conditions conformes aux recommandations de l'AFEP et du MEDEF) :**
 - Due uniquement en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie,
 - Montant correspondant à 24 mois de rémunération au titre du mandat social,
 - Soumise à une condition de performance : maintien du taux de marge opérationnelle récurrente du Groupe sur les trois années précédant le départ à un seuil minimum (12,5 % pour 2011),
 - incluant le montant dû, le cas échéant, au titre de l'engagement de non-concurrence

9ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat de KPMG SA aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire

Commissaire aux comptes titulaire

Durée de six exercices (Assemblée générale 2017 statuant sur les comptes de l'exercice 2016)

10ème résolution ordinaire : Nomination de KPMG Audit IS aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de M. Jean-Paul Vellutini

Commissaire aux comptes suppléant

En remplacement de M. Jean-Paul Vellutini

Durée de six exercices (Assemblée générale 2017 statuant sur les comptes de l'exercice 2016)

11ème résolution ordinaire : Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

Objectifs

- **Contrat de liquidité**
- **Croissance externe**
- **Couverture de plans d'options et d'actions gratuites**
- **Couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital**
- **Annulation**

Modalités

- **Limite : 10 % du capital social**
- **Prix maximum d'achat : 50 euros par action**
- **Montant maximal de l'opération 421 095 365 euros**
- **Durée de l'autorisation : 18 mois**

12ème résolution extraordinaire : Modification de l'article 15 alinéa 1er des statuts relatif à la durée des mandats d'administrateurs

- Durée maximum du mandat portée de 3 ans à 4 ans
- Mise en œuvre et maintien de l'échelonnement des mandats
- Date d'effet du dépassement de la limite d'âge des administrateurs



Modification de l'article 15 alinéa 1er des statuts

13ème résolution ordinaire : Nomination de M. Christophe Vérot en qualité d'administrateur pour une durée de 4 ans

- **Première nomination**
- **En remplacement de M. Alain Béguin**
- **Pour une durée de 4 ans** (Assemblée générale 2015 statuant sur les comptes de l'exercice 2014)

14ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Marc de Garidel pour une durée de 4 ans

Renouvellement pour une durée de 4 ans

(Assemblée générale 2015 statuant sur les comptes de l'exercice 2014)

15ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Henri Beaufour pour une durée de 4 ans

Renouvellement pour une durée de 4 ans

(Assemblée générale 2015 statuant sur les comptes de l'exercice 2014)

16ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Anne Beaufour pour une durée de 3 ans

Renouvellement pour une durée de 3 ans

(Assemblée générale 2014 statuant sur les comptes de l'exercice 2013)

17ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Hervé Couffin pour une durée de 3 ans

Renouvellement pour une durée de 3 ans

(Assemblée générale 2014 statuant sur les comptes de l'exercice 2013)

18ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pierre Martinet pour une durée de 3 ans

Renouvellement pour une durée de 3 ans

(Assemblée générale 2014 statuant sur les comptes de l'exercice 2013)

19ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Antoine Flochel pour une durée de 2 ans

Renouvellement pour une durée de 2 ans

(Assemblée générale 2013 statuant sur les comptes de l'exercice 2012)

20ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Gérard Hauser pour une durée de 2 ans

Renouvellement pour une durée de 2 ans

(Assemblée générale 2013 statuant sur les comptes de l'exercice 2012)

21ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Klaus-Peter Schwabe pour une durée de 2 ans

Renouvellement pour une durée de 2 ans

(Assemblée générale 2013 statuant sur les comptes de l'exercice 2012)

22ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. René Merkt pour une durée de 1 an

Renouvellement pour une durée de 1 an

(Assemblée générale 2012 statuant sur les comptes de l'exercice 2011)

23ème résolution ordinaire : Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Yves Rambaud pour une durée de 1 an

Renouvellement pour une durée de 1 an

(Assemblée générale 2012 statuant sur les comptes de l'exercice 2011)

24ème résolution extraordinaire : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

Après examen du rapport du Conseil d'administration



- Limite : **20 % du capital social**
- Plafond qui s'impute sur le plafond global prévu à la 25ème résolution (20% du capital social)
- Durée de la délégation : **26 mois**

25ème résolution extraordinaire : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

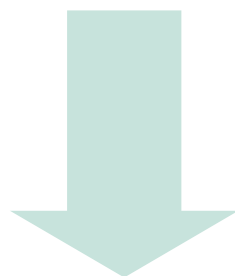
***Après examen du rapport du Conseil d'administration et
du rapport spécial des Commissaires aux comptes***



- Limite : **20 % du capital social**
- Plafond sur lequel s'impute le montant nominal des actions émises, directement ou non, en vertu des 24ème, 26ème et 27ème résolutions
- Durée de la délégation : **26 mois**

26ème résolution extraordinaire : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par offre au public

Après examen du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes



- Limite : **10 % du capital social**
- Plafond qui s'impute le plafond global prévu à la 25ème résolution (20% du capital social) et sur celui prévu à la 27ème (10% du capital social)
- Durée de la délégation : **26 mois**

27ème résolution extraordinaire : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé

Après examen du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes



- Limite : **10 % du capital social**
- Plafond qui s'impute le plafond global prévu à la 25ème résolution (20% du capital social) et sur celui prévu à la 26ème résolution (10% du capital social)
- Durée de la délégation : **26 mois**

28ème résolution extraordinaire : Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires

- **En cas de constatation de demandes excédentaires**
- **Emissions décidées en application des 25ème, 26ème et 27ème résolutions**

29ème résolution extraordinaire : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital, dans la limite de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

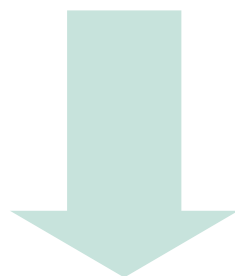
*Après examen du rapport du Conseil d'administration et
du rapport des Commissaires aux comptes*



- Limite : **10 % du capital social** (plafond indépendant)
- Durée de la délégation : **26 mois**

30ème résolution extraordinaire : Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des dispositions des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail

Après examen du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes



- Limite : **5 % du capital social** (plafond indépendant)
- Durée de la délégation : **26 mois**
- Suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

31ème résolution extraordinaire : Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux

*Après examen du rapport du Conseil d'administration et
du rapport spécial des Commissaires aux Comptes*



- Bénéficiaires : **salariés et/ou certains mandataires sociaux**
- Limite : **3 % du capital social**
- Le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement s'imputera sur ce plafond (32ème résolution)
- Durée de l'autorisation : **26 mois**

32ème résolution extraordinaire : Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux

*Après examen du rapport du Conseil d'administration
et du rapport spécial des Commissaires aux comptes*



- Bénéficiaires : **salariés et/ou certains mandataires sociaux**
- Limite : **3 % du capital social**
- Plafond sur lequel s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options octroyées au titre de la 31ème résolution
- Durée de l'autorisation : **26 mois**

33ème résolution extraordinaire : Mise en harmonie des statuts

Mise en conformité et mise en harmonie des statuts avec les nouvelles dispositions des articles L.225-105 et L.225-106 du Code de commerce



- **Modification de l'article 23 alinéa 2 des statuts (possibilité pour les actionnaires de requérir l'inscription de points à l'ordre du jour)**
- **Modification de l'article 24 paragraphe 24.2 alinéa 2 des statuts (possibilité pour les actionnaires de se faire représenter par la personne physique ou morale de leur choix dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur)**

34ème résolution ordinaire

Pouvoirs pour les formalités

Merci de votre attention

